



Nos gosses auront-ils des vacances ?

Là y a le camping, le soleil, la nature. Il y a les études, le travail manuel, le désir de vacances et celui de faire quelque chose de bien. Il y a la vie et les rires. Il y a les colonies de vacances. Les petits enfants qui font la ronde et qui mouche, les gosses qui pour la première fois grimper aux arbres, se dorent au soleil, tapent sur un ballon et respirent à pleins poumons. Les adolescents et leurs problèmes, leurs éveils et l'intérêt à trouver la vie belle, non plus au bal mais dans la nature et l'amitié...

Pour les parents, pour les enfants et pour nous, les jeunes, les colonies de vacances sont d'un grand intérêt.

Des parents hésitent à se séparer de leurs enfants, craignent les accidents, les maladies, pensent : « il est trop petit », ou bien la mère-poule ne « pourra pas vivre sans être là à tout moment pour dorloter le poussin ». Pour les plus grands, surtout pour les jeunes filles, c'est « leur laisser trop de liberté, sait-on jamais ? ».

Et l'on voit l'évêché à Paris des enfants qui ne partent pas en vacances, l'on voit aussi des enfants qui partent, oui, mais pour quinze jours seulement. Bien sûr il n'y a pas encore assez de colonies de vacances, mais si les parents s'y intéressent et s'en occupent il pourrait y en avoir pour tous les enfants qui ont absolument besoin de changer d'air, d'être avec d'autres enfants et aussi, pour beaucoup, d'être pendant quelque temps ailleurs que dans l'ambiance familiale.

Dans l'ensemble, les colonies sont assez bien organisées et les risques d'accidents sont rares. Les enfants, par petits groupes, sont sans cesse sous la surveillance de jeunes moniteurs sérieux. Il faut se trouver à l'improviste dans une colonie de 200 petits pour « sentir » le bonheur de ces enfants. Les repas abondants, où tous joyeux n'ont vraiment pas l'air d'être ces pauvres gosses pâlards qui traînent dans une rue étroite, à la recherche de la gaîté.

Je disais que les moniteurs sont jeunes. Oui, ils ont entre 17 et 25 ans. « Ce n'est pas sérieux », s'écritent les parents prudents. Allons donc, pas sérieux ? Si ces jeunes-là sont moniteurs, c'est que déjà ils sont sains. Ils donnent leur temps de vacances pour occuper d'enfants.

Ils pourraient si bien partir camper,

rester à flummarder chez eux ou partir en famille !

Non, ces jeunes-là ont déjà pensé qu'il faut moniteur c'est faire de bon travail. En général ils sont sportifs et courageux. Car être moniteur n'est pas une partie de plaisir et ils le savent bien. Ils sont enthousiastes, rieurs et ingénieux. Mais ils ont le sens de leur responsabilité.

Ils sont attentifs, gentils et si joyeusement ils entraînent leurs petites troupeaux d'enfants, dirigeant leurs jeux, chantent avec eux, jamais ils n'oublient les dangers des bains éloignés, des précipices, des serpents. Ils surveillent leur sommeil, les consolent, les font manier. Et ces jeunes-là sont aimés des mères, obéis sans besoin d'autorité. Ils se sentent en sécurité et ouvrent tout grand leur cœur.

Avec les adolescents de 15 à 20 ans, les moniteurs, évidemment, sont plus vieux de quelques années. Et si pour les petits on exige un diplôme de moniteur, que l'on peut obtenir en suivant l'entraînement des méthodes actives et les stages, pour les adolescents cela est inutile (préférable pour la formation personnelle du moniteur).

Mais alors, là, quel boulot ! Les enfants ont en moyenne 17 ans. Age où l'on se renferme, où l'on croit être un homme. Age où l'on rêve d'être une femme. Et on leur demande dans

cette vie collective de s'ouvrir, de comprendre où se trouve la vie. On leur fait confiance et on essaie de les comprendre. Beaucoup, chez eux, connaissent la misère et s'en évadent d'une façon dérisoire. Le rôle des moniteurs est souvent de leur rendre leurs premières vacances merveilleuses, toujours de les distraire et de les entraîner à la lecture.

Il faut d'abord les « connaître », puis agir avec chacun d'après son tempérament en dégagant sa personnalité.

Quelle joie, arrivé en fin de colonie, de s'apercevoir que non seulement ces jeunes garderont un bon souvenir de leurs vacances, mais qu'aussi quelques-uns ont compris que la nature a plus de gâche que le bal, que l'amitié amène au respect et à l'amour plus sûrement que le flirt, que lorsqu'ils travailleront, les problèmes de la lutte sociale doivent les trouver informés et prêts à y prendre part, et que le désespoir n'existe que dans la tête de l'adolescent qui se renferme.

Nous, jeunes, nous pouvons participer aux colonies de vacances, c'est un bon travail et c'est aussi l'occasion de démontrer que les méthodes autoritaires (pratiquées par certains moniteurs) sont vouées à l'échec auprès des jeunes avides de joie, de compréhension et d'instruction.

PASCAL.

Le réarmement allemand

(Suite de la première page)

traient la politique de défense de l'Occident, qu'ils ont déjà tant de peine à identifier devant le Congrès (2).

EN ALLEMAGNE

Incohérence et confusion à Bonn

titre. « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : « Le Monde » du 17 mars, c'est

lire : «

LA FOIRE AUX ANES: LA BAISSE DES PRIX

ANS la région parisienne, le salaire minimum garanti est de 100 francs l'heure depuis le 1^{er} septembre 1951. Si depuis cette date les prix ont monté, les salaires, eux, ont fait du sur place. Le pouvoir d'achat des travailleurs a rétréci. En province, la situation ouvrière est identique.

Pinay préfère faire baisser les prix plutôt que de relever les salaires. C'est une idée socialiste que le président du conseil-patron tanneur prend à son compte, après Léon Blum.

Toutefois, avec ou sans Pinay, les prix, chaque année, autour de mars-avril baissent d'eux-mêmes, notamment pour les œufs, les légumes.

D'autre part, les marchés internationaux sont également à la baisse. Il suffit donc que le gouvernement prenne à son compte la baisse qui se fait sans lui pour pouvoir frustrer la classe ouvrière de l'échelle mobile. C'est ce qui se fait. Le nouveau ministre ne veut pas entendre parler d'échelle mobile. M. Pinay estime qu'il est de mauvais goût de revolter les salaires actuellement.

Mais qui est M. Pinay ?

« Antoine Pinay, c'est M. Dupont appellé à résoudre la grave crise du franc et de la France. Il a une tête d'électeur beaucoup plus que d'élu. Il porte la décoration du soldat : la médaille militaire. Il a des yeux clairs et un sourire avenant. Sa déclaration pour l'investiture, à la tribune de l'Assemblée a été un chef-d'œuvre de « malhabileté » politique. Et c'était la suprême habileté », écrit *Paris-Match* qui aime se payer la tête des autres.

Cher Pinay-Dupont tout est bon ! Certes, mais pas pour la classe ouvrière.

L'échelle mobile est au rancart. La Sécurité sociale va bientôt avoir son carcan de lois-cadres. On en parle fort en ce moment !

La classe ouvrière est en danger. Déjà le chômage se fait de plus en plus sentir. Trente-cinq mille sans-travail « secourus » sont inscrits

dans les statistiques du citoyen Garret, le nouveau ministre du travail. Et on estime à quatre cent mille, le nombre des chômeurs partiels !

Voici d'ailleurs ce qu'écrit « Le Monde » à ce sujet :

« Les seules branches lourdement frappées jusqu'à présent sont le textile et l'industrie du cuir. A Roubaix, à Rouen, dans les Vosges, à Reims, à Sedan des dizaines de milliers d'ouvriers et d'ouvrières des filatures et des tissages ne travaillent que trente ou trente-deux heures par semaine. A Lyon et à Saint-Etienne, de nombreuses entreprises sont déjà fermées.

« Les causes de ce ralentissement sont nombreuses : ménages sur le marché intérieur, réduction des exportations par suite du renouveau de la concurrence allemande, italienne et japonaise, pénurie de matières premières, notamment du coton. Jusqu'à présent le chômage reste circonscrit. Mais il suffirait que les conditions actuelles d'exploitation ne s'améliorent pas pour que les usines ferment les usines après les autres et que le problème du chômage se pose avec acuité. »

Comment améliorer les conditions actuelles d'exploitation ? Comment faire baisser les prix de revient ? Nous ne le savons pas ? Monsieur Pinay, patron tanneur, et tous les patrons le savent : en rognant sur les salaires le pouvoir d'achat du 1^{er} janvier 1951, l'échelle mobile, le retour de la semaine de 40 heures et un mois de congés payés.

Les Confédérations syndicales doivent maintenant veiller à ce que l'échelle mobile n'aille pas en sens inverse comme cela se fait actuellement. C'est-à-dire veiller à ce que la baisse des salaires ne suive pas la baisse baissée des prix !

Cette vigilance, mieux que par les confédérations syndicales, peut être exercée par tous les travailleurs unis et solidaires derrière des mots d'ordre authentiquement ouvriers.

LIB.

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

L'usine aux ouvriers :: La terre aux paysans

Unité d'action à la base à l'usine SADIR (Murat)

Subissant un pouvoir d'achat s'amenuisant sans cesse et entraînant à une misère certaine. Assistant à des licenciements, à des compressions de personnel, faute de travail. Ce sera le chômage demain pour la moitié d'entre nous et l'incertitude pour l'autre.

Ce sera le réenbauchage ensuite dans les usines reconvertis à la fabrication de notre mort.

CAMARADES,

Il faut réagir, revendiquer notre droit à la vie, nous organiser pour la lutte qui doit faire reculer la misère, le temps n'est plus aux divisions politiques, philosophiques, religieuses, le moment est venu de nous unir pour l'action revendicative générale, de préparer cette action d'envergure qu'est la grève générale illimitée qui, seule, nous amènera le pouvoir d'achat du 1^{er} janvier 1951, l'échelle mobile, le retour de la semaine de 40 heures et un mois de congés payés.

Dans chaque usine doit se former un cartel d'action pour les revendications précitées et axé seulement sur celles-ci afin de regrouper la majorité des travailleurs.

Les centrales syndicales seront informées de ces cartels, elles devront appuyer à leur formation sur le plan national. Ainsi, avec l'appui de tous les travailleurs, nous récupérerons notre bien perdu depuis bientôt 14 ans.

Vive l'unité d'action pour la grève générale illimitée !

Vive le pouvoir d'achat du 1^{er} février 1951.

Vive l'échelle mobile et le retour à la semaine de 40 heures.

Le Cartel d'action SADIR-CARPENTER (MURAT), composé des sections syndicales C.N.T., C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.T.C.

RESOLUTION

Les sections syndicales de la SADIR-CARPENTER (Usine Murat) C.N.T., C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.T.C. décident

COMBAT PAYSAN

Chez les Viticuliteurs

MON pouillier, depuis longtemps, était silencieux. Et tout à coup, ce matin, dans un coconco joyeusement lancé, j'entends « Ils y viennent ! Ils y viennent ! »

A qui viennent-ils ? Qui, ils ?

Ils sont les petits exploitants. Voici qu'il s'agit.

Dans un journal du département de l'Auvergne, et Dardailhac, un vétérinaire, exploitant de Rognon-sur-Foussouze, écrit un article, trop long pour être cité, et que je résume. « La viticulture, qui a valu (à certains Rognonnais) la fortune ou l'aisance, subit une crise alarmante. Les caves coopératives ont, un moment, enrayer la crise... Avec la surproduction est venu l'affaissement des cours... Les grosses propriétés rationnellement organisées, où le travail se fait, comme dans l'industrie, à la chaîne, tiennent le coup ; chez les autres, le rapport est des plus aléatoires... Malgré toutes les déclarations apportées dans la cour de la justice (certaines des syndicats par exemple)... la crise ne sera pas réellement, si chaque région (par suite des grosses obtiennent en matière d'hybridation) non productrice jusqu'à ce qu'il adopte le plant qui lui convient... diminuant ainsi le nombre des débouchés... » Et notre journaliste occasionnel, qui a l'air de bien connaître la question, cherche des remèdes à cette crise. Je re-cite : « Faudrait revenir à la polyculture... en appliquant de nouvelles formules... Un large effort de modernisation s'impose... Remettre en état les terres où cela est possible... Poursuivre la recherche en génétique agricole... » Rien de bien nouveau. Mais voici le plus intéressant pour nous : « Travailler en commun pour éviter pertes de temps et de matériel... Travailleur en commun ! Depuis que je précise cela, enfin, ils y viennent tout seuls, et nous y reviendrons.

La Vieille couveuse (correspondant)

Si ce journal te plaît

DIFFUSE-LE !

Dans la Sidérurgie

COMBAT OUVRIER CHEZ USINOR

Après l'article paru le 29 février, qui a été très goûté des ouvriers, des employés et de certains chefs de maîtrise, nous continuons à protester par la voix de notre seul journal révolutionnaire *Le Libertaire* pour revendiquer nos droits pour la défense de nos salaires, contre le genre d'exploitations hypocrites et veules pour des gens qui se disent intelligents et catholiques. Ces messieurs ont eu la prétention, ridicule et basse, de s'approprier deux journées pour à beaucoup d'ouvriers, comme je l'ai relaté, parce qu'ils avaient oublié de pointer leur carton à la sortie.

Ces messieurs peuvent inventer une prime provisoire de bonne marche de l'usine, que nous avons touchée, pour la première fois, qui est de 3,6 %, ce

qui fait pour un petit manœuvre environ 900 fr. pour son mois. La Direction n'aura sûrement pas contracté une méniguite pour cet exploit ; ils peuvent donner cette maigre prime avec la production de janvier, qui est de 20.816 tonnes de fonte pour les hauts fourneaux, 18.396 t. de lingots pour l'aciérie, 17.404 t. de produits pour le blooming et 15.745 t. pour le laminier, produits finis. Sans commentaire !

Les représentants des trois Syndicats vont-ils laisser les ouvriers comme des esclaves sans défense à leurs exploiteurs ? Ces buveurs de sang méritent une bonne action de la part des Syndicats. Nous attendons cette action très légitime et si ces messieurs font les récalcitrants, le Tribunal des Prud'hommes est à la disposition des ouvriers et de ses représentants si vous n'arrivez pas à faire capiter leurs salaires des dictateurs.

La classe ouvrière, divisée par les politiciens, doit être unie par les révolutionnaires pour combattre d'une façon efficace toute cette bande d'exploiteurs. Ces messieurs n'ont que de l'argent pour élever une demi-douzaine de chiens policiers pour s'attaquer contre les voleurs.

Ils dépensent des centaines de milliers de francs pour leurs cabots à seule fin de résorber les voleurs.

Tout dernièrement encore, plus de 100 kgs de coussinets de bronze ont été volés ; nous ne sommes pas pour les voleurs, mais pourquoi ces messieurs, en premier lieu, volent-ils la journée d'un ouvrier après avoir travaillé dans votre boîte à microbes ? Montrez-leur tout au moins un peu

l'exemple.

AMI LECTEUR, deviens correspondant du "LIB"

Dans l'entreprise où tu travailles, dans la localité où tu vis, il se produit chaque jour quelque événement intéressant la collectivité.

Une lettre, une phrase, une ligne à notre adresse : 145, quai de Valmy, et nous serons au courant de ce qui se passe dans ton entre-

SHELL BERRE à PETIT-COURONNE

Travaillant actuellement pour la Rafinerie des Pétroles de la Shell-Berre, à Petit-Couronne, trust international au capital de nombreux milliers et ramassant les bénéfices par centaines de millions, cette usine, qui groupe près de 2.500 ouvriers, tient dans ses filets l'entreprise G. Suet, qui lui sert à son honneur, réputé, car cette usine a la prétention de ne jamais débaucher ; seulement, lorsqu'il y a excès d'ouvriers, cette entreprise fait le travail nécessaire.

Il tiendrait à préciser que les ouvriers travaillant pour M. Suet sont payés à un prix dérisoire, étant obligés s'ils veulent gagner leur pain, de travailler quinze heures par jour dans des travaux tout à fait exténuants et salissants. Maintenant, l'usine possédant les douches, les ouvriers de l'entreprise n'ont pas le droit de se laver, celles-ci étant réservées aux privilégiés de l'usine et les gardes-chiourmes qui y pullulent.

Il tiendrait aussi à vous signaler que la pendule de pointage existe pour la forme. Le matin, cinq minutes de retard, une demi-heure en bas. Le soir, un quart d'heure trop tard, cela ne compte pas. Une journée d'absence sans motif valable, le lendemain mise à pied et, si vous n'êtes pas content, la porte est ouverte, le chômage vous tend les bras. Tous ces abus sont les ordres de Crétot, qui d'ailleurs n'a jamais rien fait de bien dans sa vie, qu'il tient dans ses malles.

Louis LE TERRIEN.
(Correspondant)

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La responsabilité de l'Etat

La responsabilité de l'Etat dans les accidents du travail est indéniable. Et le fait de lois et décrets-lois n'y changera rien, elles sont peu appliquées d'ailleurs.

Le monde est décidé d'une abondante réglementation internationale sur la prévention des accidents du travail : il existe actuellement 17 conventions internationales et 14 recommandations relatives à la sécurité du travail. En 1949 le B.I.T. élabora un règlement-type de sécurité qui compte 244 règles et constitue un livre de 500 pages, qui sera complété par un volume d'annexes.

Et pourtant. Quelles sanctions sont prises contre les réfractaires ? Nulles ou insuffisantes. En 1950 un inspecteur du Travail a dressé dans sa section 13 procès. En avril 1951 il connaît seulement la suite donnée à cinq de ces procès. Dans notre article de la semaine dernière nous parlions de l'accident Thirion.

Dans cet accident, la faute de l'employeur est indiscutable. Le procès-verbal qu'a dressé l'inspecteur du Travail a été transmis au Parquet le 1^{er} décembre 1950. L'industriel est le maître d'un des plus grands trusts de France. Aucune suite.

En 1949 un exploitant de scierie faisait l'objet d'un procès pour infraction à l'article 66 sur la protection des transmissions. Il fut condamné en février 1950 à l'amende légale de 600 fr. Le jugement spécifia qu'il y avait des circonstances atténuantes et que l'affichage ne s'imposait pas.

Or l'article 174 du livre 2 du Code du Travail complété le 9 septembre 1947 ordonne l'affichage et l'article 182 du même livre 2 supprime dans de tels cas les circonstances atténuantes. Voici donc des juges violent la loi parce que la loi leur déplaît.

A côté de ces responsabilités combinées disparaît l'assurance sociale, cette dernière étourderie dont on parle tant.

Dans un système économique qui ne tourne plus rond, comment voulez-vous écarter les soucis obsédants ? Dupont, tourneur, pensant que la vie a encore une dose de nervosité qui enverra sa manche sur la courroie de transmission.

Et le manque d'éducation des ouvriers ou ouvrières à qui le reprocher, et l'inconfort des dispositifs de sécurité ?

Dans l'atelier de Pierre, le patron a mis à la disposition des ouvriers des lunettes protectrices. Malheureusement ces lunettes sont lourdes, peu pratiques, fatigantes à porter.

L'Institut national de sécurité des ingénieurs et techniciens de mettre un modèle de lunettes au point. Et dé-

**Solidarité
nord-africaine**
Cinq ouvriers, qui changeaient un tuyau dans lequel circulait de l'acide nitrique dans une usine de Roche-la-Molière, ont été intoxiqués par les vapeurs d'acide. Deux Nord-Africains, au péril de leur vie, parvinrent à fermer une vanne d'admission d'acide. L'état de santé des cinq hommes n'inspire pas d'inquiétude.

(Les journaux.)

soit, dans l'atelier de Pierre, rares sont ceux qui ne les portent pas.

Conclusions : responsabilité patronale, responsabilité des juges et des lois, responsabilité de l'Etat, responsabilité ouvrière due à des soucis, quelquefois à un manque d'éducation, le plus souvent à une fatigue accrue, à des journées de travail trop longues.

Le Bureau des Statistiques du Travail des Etats-Unis a constaté qu'il y avait accroissement des accidents du travail, en même temps qu'une diminution du rendement horaire lorsque la durée du travail était sensiblement prolongée.

Et il faut bientôt faire de l'humanité à ceux qui essaient de combattre ce fléau, si nous les saluons bien bas, si bien illico illosse est parfois leur combat. Car si nous avons si peu commenté peut-être nous le reprocheront, c'est que les conclusions s'imposaient d'elles-mêmes.

Tout ce qui sera tenté, en régime capitaliste pour la prévention des accidents est venu à un échec partiel. Ce n'est pas nous qui le disons. C'est le Monde ouvrier. Et dire que les anarchistes, c'est nous !

Henri MAY.

Le sabotage des 40 heures

La suite de leur limogeage du gouvernement en 1947, la tactique des chefs du parti dit communiste ainsi que celle des bonzes syndicaux « C.G.T. » à leur remerciement avait pirouetté une fois de plus.

Car n'oublierez jamais, camarades, les appels du P.C.F. qui recouvreront tous les murs et piliers de France de leur fameuse affiche « camarades, roulez vos manches », ainsi que ceux non moins féroces du camarade ministre A. Lecocq à Metz. « Et s'il le faut crever sur le tas (de charbon) pour la Patrie ». Il s'adressait aux camarades mineurs.

Donc depuis le retrait de l'assiette au beurre, nouveau mot d'ordre : « Les

40 heures, pas une minute de plus ». Sans toutefois l'exiger d'une façon trop préemptoire. « Il faut toujours garder le contact, et certaines relations, voyons ».

Alors à Croix-Wasquehal, à la C.I.M.A. un des plus grosses entreprises métallurgiques de la région, fondée par le tyran fameux Mac Cormick de trieste, et dirigée par les trusts U.S.A., on fait 45 heures avec l'assentiment du comité d'entreprise. Qui s'il ne pouvait pas empêcher, n'avait pas à l'admettre.

Mais il y a mieux encore... Sur le journal « Liberté » organe régional du P.C. de jeudi 21 février 1952, à la une, on peut lire ceci :

« L'U.R.S.S. passe commandes de 80